

COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du 18 Octobre 2015 à Nantes

- Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Françoise AMIAUD, Anne-Marie ANTOINE, Roselyne BIENVENU, Agnès FAUCHARD, Magali FERRIER, Sophie GABORY, Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA, Stéphanie PIOGER et Yannick SOUVRE.
- MM. Patrice ALEXIS, Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Frédéric CHALOUPIY, Pierre COLLOMB, Pierre DEPETRIS, Gilles DUMONT, Frédéric FORTÉ, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, René KIRSCH, Christian LECOMPTE, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT Christian MISSER, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER, Georges PANZA, Alain SALMON et Yannick SUPLOT.
- Invités : MM. Jacques ASTROU (Président LR Languedoc Roussillon), Roland BLIEKAST (chargé de mission OFAJ), Yves DESDOIT (Président du CD de l'Ariège), Damien SIMONNET (Président du CD de Vendée) et Nicolas SORIN (Président du Comité de Mayenne).
- Représentant le Conseil d'Honneur : MM. Jean-Claude BOIS, Jean COMPAGNON et Rémy GAUTRON.
- Excusés : Mmes Yolaine COSTES, Françoise EITO et Nadine GRANOTIER. M. Alain BERAL.
- Assistent : Mme Céline REFFET et M. Patrick BEESLEY (DTN).

| | Numéro d'annexe | Titre |
|-------------------|-----------------|---|
| Documents annexés | 1 | Feuille de route saison 2015-2016 |
| | 2 | 2015-10-18 CD Délégation Jeunesse V1 CGU |
| | 3 | 2015-10-14 T CD Basket santé organisation VYO |
| | 4 | 2015-10-17 CD Finales Nationales V2 GNN |
| | 5 | 2015-10-18 CD Effectifs CF par Zones et par Liges-LMN 2015-2016 |
| | 6 | 2015-10-15 BF Indicateurs Charte des officiels V4 TBE |
| | 7 | 2015-09-16 Point RH |
| | 8 | 2015-09-21 Présentation Programme CITOYEN du Sport |
| | 9 | 2015-09-25 1 BF FFBB Délégation Haut Niveau - VFIN |
| | 10 | 2015-10-18 CD ARBITRES A APTITUDE HN |
| | 11 | 2015-10-18 CD OBSERVATEURS A APTITUDE HN |
| | 12 | 2015-10-18 CD COMMISSION PARITAIRE HNO |
| | 13 | 2015-10-18 CD Liste EFMB |

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents et aux invités. Il félicite Yannick SOUVRE pour son élection au sein du Comité Directeur. Un tour de table est fait au cours duquel chaque membre du Comité Directeur se présente.

Le Comité Directeur adresse ses félicitations à Yannick OLIVIER, ainsi qu'à toute son équipe, pour l'organisation de l'Assemblée Générale qui vient de se terminer.

Il informe que le nombre de licenciés est à ce jour de 441.919, soit +11.227 licences (+2,7%) par rapport à la saison précédente, à la même date.

2. Présidence.

a. International :

i. EuroBasket Masculin (2015 & 2017)

Jean-Pierre SIUTAT informe que les travaux de finalisation financière de l'EuroBasket 2015 sont actuellement réalisés par Rémy GAUTRON et les services.

La FFBB ne se portera pas candidate à l'organisation de l'EuroBasket 2017.

ii. EuroBasket Féminin (2017)

L'organisation de cette compétition a été attribuée à la République Tchèque. L'Equipe de France jouera sa première fenêtre de qualification le 21 Novembre prochain à Bourges contre l'Estonie.

iii. TQO 2016 M & F

Jean-Pierre SIUTAT communique un point de situation :

- Le Tournoi de Qualification Olympique Féminin se déroulera sur un plateau de 12 équipes, dont les 5 premières seront qualifiées pour les Jeux Olympiques de 2016. La FFBB s'est portée candidate à cette organisation.
- Le Tournoi de Qualification Olympique Masculin sera organisé sur 3 plateaux de 6 équipes (vainqueur qualifié pour les JO). La FFBB n'a pas souhaité se porter candidate à cette organisation.

iv. Nouveau calendrier FIBA (2017-2019)

Jean-Pierre SIUTAT rappelle qu'il y aura 6 fenêtres qualificatives pour la compétition. Vu le positionnement de ces fenêtres, il nous sera impossible (saur une fenêtre ou deux) de disposer des joueurs évoluant en NBA.

v. Compétitions européennes de clubs (2016-2017)

Jean-Pierre SIUTAT communique un point de situation sur les propositions de la FIBA sur les compétitions européennes de clubs.

b. Réforme territoriale :

i. Feuille de route Version 2

Jean-Pierre SIUTAT rappelle l'importance de ce dossier pour le futur mandat. Les travaux ont été réalisés par le CCN, sur une version 2 de cette feuille de route, qui sera diffusée après l'Assemblée Générale. Les CCR doivent impérativement se réunir pour débiter les travaux. La phase en cours consiste en un état des lieux. Il sera nécessaire de faire une communication afin de rassurer les clubs.

ii. Séminaire Métropoles

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que le séminaire aura lieu le 14 novembre prochain, à la FFBB. Les membres du CCN, du Bureau Fédéral ainsi que les Présidents des structures concernées (Ligues et Comités) par les nouvelles métropoles ont été invités.

c. Feuille de route saison 2015-2016.

Jean-Pierre SIUTAT expose le projet de feuille de route pour la saison 2015/2016 (annexe 1).

| |
|--|
| Validation du comité Directeur. |
|--|

d. Bilan olympiade : Mode opératoire (délégations, commissions, missions)

Jean-Pierre SIUTAT informe que le cabinet du Président va proposer des rendez-vous à chaque Président de Commissions et Chargé de Missions ainsi que le Vice-Président en charge de la délégation correspondante, afin de faire un point bilan des actions de l'olympiade.

3. Délégation à la Jeunesse.

a. Point général.

Cathy GISCOU communique un point général sur la Délégation à la Jeunesse (annexe 2). Elle informe que le film sur les opérations scolaires sera prochainement positionné sur une plateforme de téléchargement.

4. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives.

a. Basket Santé – Organisation.

Yannick OLIVIER expose le projet d'organisation du Basket Santé (annexe 3).

Validation du projet par le Comité Directeur.

Il sera nécessaire d'identifier, d'ici deux ans, les clubs qui ont la capacité à mettre ce projet en œuvre, et le cas échéant, de trouver un club par département qui est intéressé. Ce point sera développé lors des réunions Inter CCR.

b. Attribution des sites des phases finales

Alain SALMON et Gérald NIVELON exposent la présentation (annexe 4).

Il est précisé qu'à défaut de candidatures de clubs, les structures peuvent candidater. Le Bureau Fédéral lors de sa réunion du 13 novembre, validera les sites complémentaires.

Accord du Comité Directeur.

a. Effectifs arbitres de Championnat de France.

Frédéric CHALOUPY expose la répartition du nombre d'arbitres de championnat de France (annexe 5) qui fait apparaître un déficit dans certaines Ligues.

Une étude doit être menée afin de mettre en évidence les contraintes liées aux différents examens et concours. Une conférence téléphonique sera organisée avec les présidents des CRO pour faire un point de situation.

b. Indicateurs Charte des Officiels.

Frédéric CHALOUPY expose le tableau des indicateurs de la Charte des Officiels (annexe 6).

5. Direction Générale / Direction Technique.

a. Direction Technique Nationale.

Patrick BEESLEY communique des informations sur la Direction Technique Nationale

- La liste des 15 joueuses pour la rencontre du 21 Novembre 2015 à Bourges vient d'être communiquée.
- Ranking Mondial : La France est classée 5^{ème} en Masculin et 4^{ème} en Féminine.
- Le débriefing des campagnes estivales avec les entraîneurs nationaux a eu lieu la semaine dernière.
- Le CIZ se déroulera la semaine prochaine au Temple sur Lot.
- Concours professorat de sport : deux personnes sont admissibles et un poste est ouvert.
- CFBB : 10 joueuses sont blessées (7 de l'équipe de LF2 et une de NF1).

b. Direction Générale

Patrick BEESLEY communique un point sur les ressources humaines (annexe 7).

6. Délégation aux Territoires.

- a. Attribution d'un Label FFBB Citoyen

Gérald NIVELON propose de renouveler le Label FFBB Citoyen à l'US Bergerac.

| |
|------------------------------------|
| Accord du Comité Directeur. |
|------------------------------------|

- b. Présentation du Plan Citoyen du Sport

Gérald NIVELON expose le Programme Citoyen du Sport (annexe 8).

7. Trésorerie.

- a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER communique un point général sur la trésorerie et informe que des travaux sont en cours sur la clôture des comptes de l'EuroBasket 2015.

8. Secrétariat Général.

- a. Point général

Thierry BALESTRIERE communique un point sur le Secrétariat Général :

- Rappel: tout document à positionner sur la plateforme pour les réunions doit être envoyé, pour validation au Président (au plus tard le mercredi 18h), avec le Secrétaire Général en copie.
- Fonctionnement des Zones :
 - Le fonctionnement des Zones est opérationnel jusqu'en fin de saison.
 - Le projet du nouveau schéma du PES sera exposé lors du Bureau Fédéral du mois de janvier, dont la mise en œuvre opérationnelle sera effective la saison prochaine.
- Comité 87 : Corinne HACH est élue nouvelle présidente en remplacement de Pierre PENAUD.
- Comité 58 : Difficultés de gouvernance avec 3 co-présidentes. Il a été proposé d'organiser une Assemblée Générale Extraordinaire après la réécriture des statuts du Comité.
- Comité 57 : Difficultés de gouvernance au sein du Comité. Une réunion s'est tenue le 7 octobre dernier, durant laquelle Gérard BERGER a démissionné de toutes ses missions fédérales (Comité, Ligue et Zone)

- b. Appel à candidatures événements fédéraux (AG FFBB 2018, finales, ...)

Thierry BALESTRIERE informe que l'appel à candidatures des futurs événements fédéraux sera prochainement adressé aux structures.

- c. Ordre du jour réunions Inter CCR

Thierry BALESTRIERE informe que l'ordre du jour sera publié prochainement. Il rappelle que toutes les réunions plénières de CCR doivent impérativement se tenir le même jour, avec la participation de tous les Comités.

9. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.

- a. Point général

Stéphanie PIOGER rappelle que dans le cadre des modifications réglementaires pour la saison prochaine, il est nécessaire de prendre rapidement contact avec la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles dès que possible et communiquer l'ensemble des informations avant le Bureau Fédéral du 13 Novembre 2015.

- b. Aptitude médicale des arbitres

Stéphanie PIOGER expose le problème :

Les règlements de la FFBB prévoient :

- L'obligation d'un certificat médical pour exercer la fonction d'arbitre

- La seule condition d'être licencié pour être arbitre non désigné (ou remplacer un arbitre désigné)
Dans la pratique, de nombreux licenciés (non désignés) arbitraient sans certificat médical. Or maintenant, la valorisation des Arbitres Club est prévue dans la Charte des Officiels. La question est posée pour celles et ceux qui arbitrent sans certificat médical.
La COMED, questionnée sur le sujet, préconise de conditionner la valorisation de ces arbitres à une aptitude médicale.

Proposition : pour être validé arbitre club, celui-ci devra présenter un certificat médical

Accord du Comité Directeur.

c. Dernière version de la Charte des officiels.

Stéphanie PIOGER rappelle que la Charte des Officiels a été validée lors de la réunion du Comité Directeur du 4 Juillet dernier. Le groupe de travail demande de valider les aménagements suivants :

- Coquilles dans la version figurant dans l'annuaire 2015/16
- Introduction de l'aptitude médicale pour tous les arbitres (voir ci-dessus)
- Arbitres CF2 : Un nombre d'arbitres, et non plus un pourcentage, sera déterminé pour être relégué au niveau régional (p.6)
- Arbitres HN3 : Suppression de la spécificité d'intégration d'une arbitre féminine lors du stage CFO/HNO. Plus de distinction hommes/femmes (p.7)
- OTM CF2 et CF1 : Renvoi aux annexes pour les conditions administratives et relatives aux connaissances théoriques (p.13)
- Droits des OTM : Insertion de dispositions identiques à celles des arbitres en matière d'année sabbatique et de reprise de l'activité (p.19)
- Annexe 1 : Insertion du tableau en complément de la pyramide (p.26)
- Annexe 2 : Modification de l'en-tête de la seconde colonne « ensemble des autres arbitres désignés » (p.27)
- Annexe 4 : Modification du rédactionnel et des paliers du test de Luc Léger (p.28)
- OTM: Insertion des annexes 9, 10 et 11
- Annexe 12 : Modification du tableau des championnats à désignation obligatoires, possibles ou interdites (p.34)
- Annexe 14 : Mise à jour du nombre d'OTM en championnat U15 et U18 Elite (p.35)
- Niveau des OTM officiant en NM1
 - La saison dernière le niveau requis était OTM CF1. Dans le premier projet de charte des officiels, il a été proposé et validé, d'élever le niveau minimum requis à OTM HN.
 - Après discussion, il a été confirmé l'esprit de cette règle, en particulier que les OTM CF1 présentant un potentiel pour devenir HN pouvaient officier sur les tables NM1. Certains clubs proposant des OTM CLUB avec une aptitude CF1. Il a été proposé de leur attribuer la possibilité d'officier en NM1 cette saison 2015-2016. Un bilan sera fait d'ici la fin de la saison afin de faire évoluer cette règle.

Accord du Comité Directeur.

d. Modification du délégué aux agents sportifs.

Stéphanie PIOGER explique que suite au départ de Céline GERARD, il est nécessaire de désigner de nouveaux délégués aux agents sportifs et propose :

- Déléguée aux agents sportifs: Laure JARDRI.
- Suppléant: Antoine LEGENTIL.

Accord du Comité Directeur.

10. Délégation à la Marque.

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER informe que les services travaillent principalement sur la prochaine rencontre de l'Equipe de France Féminine à Bourges, dans le cadre des fenêtres de qualification à l'Euro 2017.

Les prochaines finales Coupe de France se dérouleront dans la nouvelle salle « Accor Hôtel Aréna » (anciennement Bercy).

11. Délégation au Haut Niveau.

a. Point général

Philippe LEGNAME communique un point général sur la Délégation Haut Niveau (annexe 9).

b. Modification de la liste des arbitres Haut Niveau.

Paul MERLIOT expose les listes à valider :

- Arbitres à aptitude Haut Niveau (annexe 10).
- Observateurs à aptitude Haut Niveau (annexe 11).
- Commission paritaire HNO (annexe 12).

| |
|--|
| Validation du Comité Directeur. |
|--|

12. Questions diverses.

Anne-Marie ANTOINE informe que le challenge du licencié sera reconduit sur les mêmes bases la saison prochaine.

Agnès FAUCHARD informe de la liste des renouvellements et des attributions des nouvelles Ecoles Françaises de MiniBasket (annexe 13)

René KIRSCH souhaite savoir si les CRO sont en capacité de valider, via la VAE des OTM pratiquant depuis longtemps, notamment pour la comptabilisation des OTM club dans la charte des officiels.

Fredéric CHALOUPY lui répond que ce dispositif est prévu dans le cadre de la VAE

Par ailleurs, il serait souhaitable d'harmoniser les obligations fixées par les Ligues, concernant le chronomètre des tirs par exemple.

Jean-Pierre SIUTAT lui indique que la charte ne peut faire l'objet d'adaptations locales. Pour cette saison nous devons en rester aux dispositions votées.

Jacques ASTROU informe que les finales Coupe de France Handisport ne pourront pas se faire, à priori, dans l'Accor Hôtel Aréna cette saison. Jean-Pierre SIUTAT regardera ce dossier.

Yannick SUPLOT fait part de disparités concernant les 4 fautes techniques et rappelle qu'il est impératif de bien préciser le motif de la faute technique sur la feuille de marque.

Yannick OLIVIER tient à remercier la FFBB pour la confiance accordée pour l'organisation de cette Assemblée Générale à Nantes.

Jean COMPAGNON informe du décès de Paul ISTRIA. Michel RAT coopté au sein du Conseil d'Honneur.

Prochaine réunion du Comité Directeur les 4 et 5 Décembre 2015 à Paris.